

# PARTAGE

L'ESSENTIEL 2019

Résumé du Rapport d'activités



## LE MOT DU PRÉSIDENT

L'évolution de notre monde a été en 2019 une nouvelle fois déroutante et préoccupante. L'année a eu son lot de conflits, de violences, de dérèglements climatiques, de droits humains bafoués et de peuples en révolte.

Et dans toutes ces situations, nous le savons bien, les enfants sont les premières victimes. Nos partenaires nous le disent, aux quatre coins du globe.

En Europe et en France, nous restons privilégiés par rapport à beaucoup de pays. Mais notre pays aussi connaît des tensions, de l'inquiétude, avec comme conséquence du repli sur soi. Dans cette période d'incertitudes, la fidélité de nos marraines et parrains, donatrices et donateurs, est remarquable. C'est grâce à cette constance dans la générosité que nous pouvons poursuivre inlassablement notre action au service des enfants. Qu'ils soient tous ici chaleureusement remerciés.

Des marraines et parrains font le choix de transmettre à PARTAGE, au moment de leur décès, des biens et des sommes sous forme de legs et donations. En 2019, ces versements exceptionnels ont été une source importante de recettes supplémentaires, comme le montrent nos résultats comptables.

Le caractère imprévisible des legs nécessite que nous prenions du temps pour l'affectation des fonds, dans le respect absolu de la volonté du défunt et des procédures très strictes de PARTAGE. En complément du parrainage, les legs peuvent financer d'autres projets, à identifier avec nos partenaires.

Le Rapport d'activités vous rend compte de l'utilisation des fonds collectés. Chaque euro collecté compte pour maintenir notre niveau de soutien aux programmes des partenaires.

Notre rigueur de gestion et la pertinence de nos procédures de contrôle ont été de nouveau reconnues, et notre labellisation Don en Confiance a été prolongée pour trois ans.

2019 a été une année particulière pour PARTAGE. Permettez-moi tout d'abord de rappeler l'évolution de la gouvernance, avec le renouvellement du Conseil d'Administration (CA), puis du Bureau suite à l'Assemblée Générale de l'an dernier. En fin de mandat, plusieurs administrateurs expérimentés ont quitté le CA et une nouvelle équipe s'est mise au travail avec enthousiasme. Les grands chantiers du Plan d'Orientation Stratégique ont été poursuivis, le rythme des réunions du Bureau et des groupes de travail ou commissions a été augmenté, et l'esprit d'équipe renforcé au sein du CA. Je peux vous assurer de la forte mobilisation de chacune et chacun, dans un dévouement désintéressé et motivé par la cause des enfants dans le monde.

Cet investissement serait vain sans l'action de l'équipe salariée, pilotée par Yolaine GUÉRIF, nouvelle directrice générale. Elle nous apporte son expérience, sa vision, son dynamisme et toute l'équipe s'en trouve renforcée dans son action. Que chacune et chacun de nos salariés soit ici

remercié pour son engagement et son professionnalisme. Pour terminer, je veux souligner la mobilisation exceptionnelle de nos bénévoles des associations affiliées, pour porter haut les couleurs de PARTAGE dans les régions. Tout au long de l'année, des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale sont menées, permettant à la fois de sensibiliser le public et de récolter des fonds. Le point d'orgue furent en 2019 les spectacles organisés dans sept villes de France dans le cadre de la tournée des enfants équatoriens de l'INEPE. De la qualité musicale, des rencontres avec des enfants de France, des sourires, de la joie, plusieurs centaines de spectateurs ont vécu un moment fort d'amitié et de solidarité. Que tous les bénévoles qui ont permis cette formidable aventure soient remerciés. Ils sont, comme nos salariés, comme notre mission, notre fierté.

Dominique BISSUEL  
Président de PARTAGE

## SOMMAIRE

- 2 Mot du Président
- 3 Présentation de PARTAGE
- 4 Missions sociales
- 6 Ressources et emplois
- 7 Principaux postes du bilan 2019
- 7 Transparence financière



ISSN 2647-7475

## PRÉSENTATION DE PARTAGE

### Aider les enfants du monde à grandir dignement

Reconnue d'utilité publique, PARTAGE est une association de solidarité internationale aconfessionnelle et apolitique. Créée en 1973 pour venir en aide aux enfants victimes de la guerre du Vietnam, PARTAGE soutient des projets de développement auprès des enfants les plus défavorisés.

### NOTRE MISSION

Nous soutenons des actions qui permettent de lever les freins au développement global de l'enfant, afin qu'il puisse être éduqué, soigné, protégé, tout en accompagnant le développement de sa communauté. PARTAGE travaille dans 4 domaines d'actions : **éducation, santé et alimentation, protection contre les abus et développement communautaire.**

### NOTRE ACTION

PARTAGE a choisi d'apporter un appui aux associations locales expertes d'aide à l'enfance. Leurs connaissances des besoins des enfants qu'elles côtoient chaque jour, garantissent que les actions menées répondent au mieux aux réalités du terrain et aident efficacement les enfants et leur communauté dans le respect de leurs droits fondamentaux.

Notre action est essentielle car c'est aujourd'hui qu'il faut

## PARTAGE EN CHIFFRES

46 ANS D'EXISTENCE

800 000 BÉNÉFICIAIRES

28 PARTENAIRES LOCAUX

dans 19 PAYS

20 000 marraines, parrains & donatrices, donateurs

agir pour offrir un avenir, demain, aux enfants les plus défavorisés du monde. En s'inscrivant dans la durée, elle permet de changer des destins. Enfin, elle vise l'enfant mais bénéficie à l'ensemble de sa communauté.

### NOS VALEURS

Le **partage** est la notion fondatrice de notre association et de notre réseau de solidarité où chacun donne et reçoit. C'est un réseau d'échanges, de fédération d'énergies, de compétences et d'**engagements** de chacun. PARTAGE favorise une dynamique commune entre tous les membres de son réseau international de solidarité : les parrains, les donateurs, les bénévoles, les entreprises partenaires, les associations locales, et bien sûr, les enfants et leurs communautés.

Chaque action de terrain entreprise est fondée sur l'**écoute** des besoins des enfants et de leur communauté. À notre sens, le **respect** de la culture et de l'environnement des enfants est une valeur fondamentale.

Notre réseau de solidarité est avant tout à visage humain, entre des personnes qui se connaissent, qui sont en lien. Le parrainage, notamment, repose sur cette connaissance mutuelle et réciproque entre les parrains et les enfants bénéficiaires.

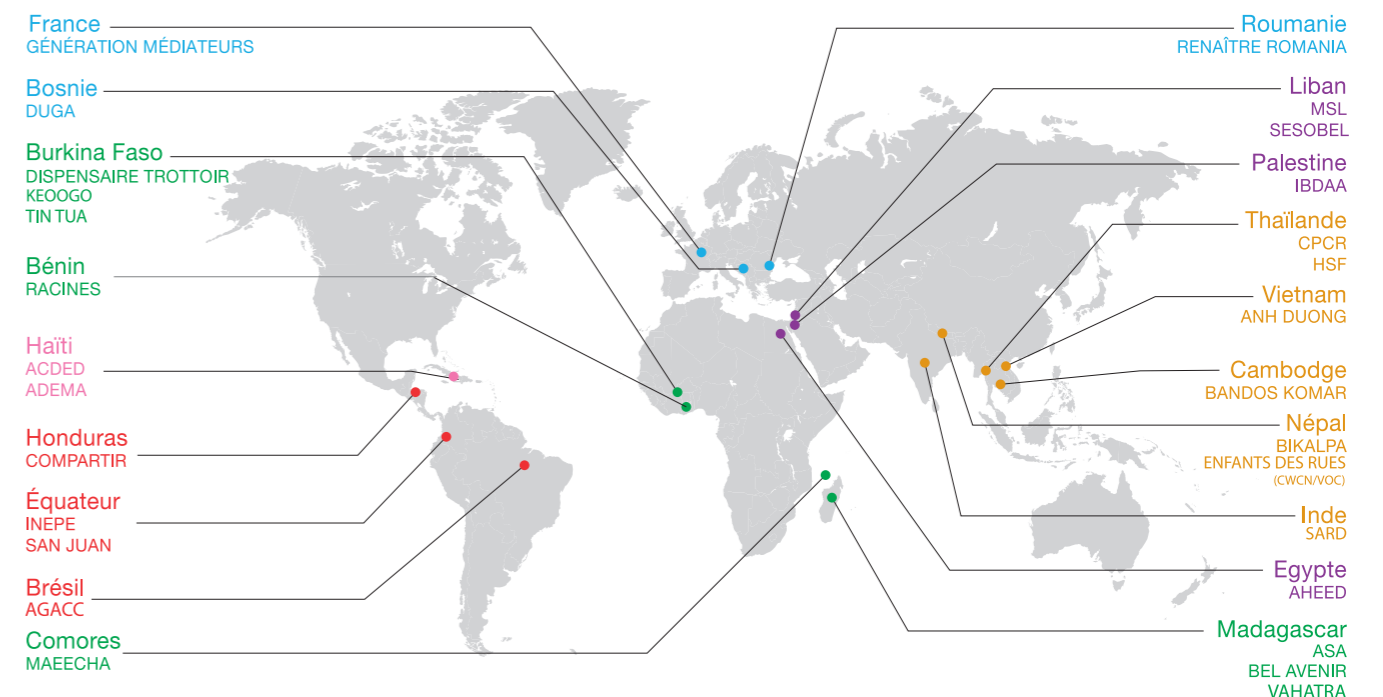
14 ASSOCIATIONS AFFILIÉES

Plus de 300 BÉNÉVOLES

Conseil d'administration de 10 MEMBRES

23 SALARIÉ-E-S (en ETP)

9.5 M€ de BUDGET



## MISSIONS SOCIALES

J'ai rejoint l'équipe de PARTAGE en août 2019. Ces premiers mois ont été intenses : la tournée des enfants d'Équateur, les 30 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant avec 30 autres associations françaises, la découverte de premiers partenaires et de leurs actions en faveur de milliers d'enfants aux Comores ou au Bénin, la rencontre des bénévoles engagés aux côtés de PARTAGE.

PARTAGE est active et reconnue dans les espaces de dialogue et concertation avec d'autres ONG pour faire entendre sa voix, partager ses analyses et relayer des campagnes de plaidoyer nationales et internationales. Chaque jour, je découvre des actes de générosité de la part de nos marraines, parrains et donatrices, donateurs me laissant à penser que notre monde peut aussi être incroyablement solidaire. Je profite de ces quelques lignes pour remercier tous ces acteurs et actrices qui permettent à PARTAGE de remplir sa mission : marraines, parrains, donatrices, donateurs, partenaires, équipe, bénévoles, etc.

Voici ci-dessous une synthèse proposée par le comité de direction des principaux événements de l'année :

### AVEC NOS PARTENAIRES

**En 2019, deux nouveaux partenariats axés sur la protection des enfants les plus fragiles**

En septembre, une **mission exploratoire à Mayotte** a permis d'affiner la compréhension du contexte en lien avec les problématiques spécifiques de l'île et notamment des Mineurs Non Accompagnés et de réaliser une cartographie des organisations œuvrant dans les domaines de l'aide à l'enfance afin de proposer au CA des recommandations d'intervention.

En novembre, une mission de **validation pour le démarrage du partenariat avec l'association KEOOGO**, située à Ouagadougou, au Burkina Faso, a été réalisée. KEOOGO a pour mission d'offrir des services de protection et de réhabilitation aux enfants vivant en situation de rue. Depuis quinze ans, cette association identifie, oriente et accompagne les enfants et jeunes de la capitale et assure leur réinsertion.

### Désengagements et fins de partenariat en cours

En 2015, le CA a décidé un désengagement avec l'ASA sur une période de quatre ans, afin que l'association puisse anticiper au mieux le départ de PARTAGE. Ce désengagement, pour lequel les marraines et parrains ont été informés, sera effectif courant 2020.

### Appel à projets 2019

Cette année, PARTAGE a ouvert un appel à projets pour identifier des projets complémentaires aux programmes financés grâce au parrainage. Au total, **6 projets sur 22 ont été sélectionnés** pour un montant total de 255 319 €. Ces projets sont mis en œuvre par : AGAAC (Brésil) -> favoriser l'accès à la culture et à la lecture ; DISPENSAIRE

TROTTOIR (Burkina Faso) -> mettre à disposition des toilettes, kits de lavages des mains et former des élèves à l'assainissement ; BIKALPA (Népal) -> améliorer l'hygiène en milieu scolaire pour favoriser la scolarisation des filles ; COMPARTIR (Honduras) -> éduquer à l'environnement ; INEPE (Équateur) -> améliorer la qualité de l'alimentation et de la nutrition ; VOICE OF CHILDREN (Népal) -> Donner une éducation de qualité à des enfants en risque de déscolarisation.

**Haïti : un projet cofinancé par l'Agence Française de Développement couronné de succès**

**Le projet d'appui à la revalorisation et à l'amélioration de la qualité de l'offre éducative publique dans le département du Nord-Ouest d'Haïti avec notre partenaire ADEMA** avait pour objectif de favoriser l'accès à une éducation fondamentale publique de qualité. Il a rencontré de nombreuses difficultés : passage de l'ouragan Matthew, instabilité politique, difficulté de travailler avec les services publics, retards dans le plan d'actions, etc. Une évaluation externe indépendante a malgré cela attesté d'un regain de confiance de la population dans les écoles publiques, ce qui s'est concrétisé par une augmentation notable du nombre d'inscriptions dans les écoles publiques ciblées par le projet. Ceci grâce à l'intervention d'ADEMA. Nous sommes très fiers de ces résultats.

### AVEC NOS MARRAINES ET NOS PARRAINS

L'année 2019 a bien commencé puisqu'une fois encore, les marraines et parrains nous ont assuré de leur confiance lorsque nous leur avons proposé d'instaurer un système d'aide équitable pour tous nos partenaires. En effet, 78 % d'entre eux ont accepté qu'en cas de besoin, une partie des ressources (50 % maximum) soit affectée à d'autres projets en manque de parrains/marraines. Nous avons veillé à les maintenir informés et à respecter leur choix. Même si nous n'avons pas eu besoin de l'activer cette année, cette mutualisation nous permettra de mieux soutenir tous les enfants dans le temps.

Sensibles à l'intérêt que représentent les courriers adressés aux filleuls et face à l'attente que ceux-ci expriment d'en recevoir, nous avons continué nos actions pour inviter les marraines et parrains à écrire aux enfants. Nous remercions les 25 % d'entre eux qui écrivent à leur(s) filleul(s) et encourageons les autres à découvrir ce plaisir partagé d'un échange avec un enfant.

Avec nos partenaires, nous avons adressé aux marraines et parrains par email à deux reprises des photos et une vidéo des enfants. Nouveautés cette année, l'album photo a essentiellement été réalisé par les enfants eux-mêmes et le choix de la vidéo de fin d'année portait sur une musique traditionnelle, chantée ou dansée par les enfants. Ces messages sont des petits trésors : pensez à les ouvrir et à les partager !

Nous encourageons les marraines et parrains qui le peuvent, à aller rendre visite aux enfants sur place. Une charte du visiteur existe ; pour faciliter la rencontre, un document détaillé et adapté à chaque contexte donne les codes principaux de la culture des enfants, à respecter.

## LES ACTIONS DE SENSIBILISATION EN FAVEUR DES DROITS DE L'ENFANT

Coordonnées par le siège, les principales actions de sensibilisation sont menées par notre réseau bénévole, à travers la promotion de films et d'expositions, l'organisation d'animations, de conférences, de spectacles auprès de publics d'enfants, de jeunes et d'entreprises... Cette année, cela s'est également concrétisé par la réalisation d'une nouvelle tournée de sensibilisation nationale.

Nous avons accueilli la troupe de l'INEPE venue d'Équateur. Ce fut une expérience inoubliable à la fois pour le public de France et pour ces jeunes issus de quartiers défavorisés, qui ont voyagé pour la première fois, développé et valorisé leur culture et leurs talents. Un événement qui a séduit le grand public mais aussi les médias, qui ont relayé l'information à 50 reprises.

Par ailleurs, partout en France, de nouvelles initiatives individuelles se sont développées avec la volonté de faire connaître PARTAGE, en créant des pages de collecte en ligne, en distribuant des documents dans des lieux publics ou des cabinets, ou bien encore en organisant des événements en faveur de PARTAGE. Nous accompagnons chaque personne dans la mise en œuvre de son initiative. De nombreux bénévoles interviennent au siège de l'association ou pour des missions d'appui financier auprès de nos partenaires.

## LE PLAIDOYER : MILITER POUR LES DROITS DE L'ENFANT

Au-delà du soutien apporté à nos partenaires dans leurs activités de plaidoyer dans leur pays respectif, PARTAGE milite, en France, pour la promotion des droits de l'enfant à travers le monde. En 2019, nous avons porté, avec d'autres ONG françaises, plusieurs campagnes et messages de plaidoyer en direction de l'État français et de sa politique extérieure ou encore à l'endroit des institutions internationales (Nations unies, Partenariat mondial pour l'éducation, Banque mondiale, Organisation internationale des migrations).

En novembre, les 30 ans de la promulgation de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant ont été l'occasion de mesurer le chemin parcouru, décisif dans de nombreux pays, et de travailler avec une trentaine d'autres associations françaises à rappeler à notre gouvernement les combats qu'il reste à mener tant en France qu'à l'international pour que cette Convention passe enfin aux actes.

## LES RESSOURCES FINANCIÈRES, UN OBJECTIF DE DIVERSIFICATION ATTEINT

2019 a été marquée par de nouvelles expérimentations pour collecter des fonds. Nous sommes allés à la rencontre du public à Tahiti et en Nouvelle-Calédonie. Nous avons initié l'internalisation d'une partie de notre programme de street marketing en recrutant notre propre équipe. Nous nous sommes également adressés par téléphone à un public militant « connecté » ayant réagi à nos messages sur les réseaux sociaux.

Nous avons poursuivi nos appels annuels de fidélisation auprès des marraines et parrains qui ont à nouveau

répondu présent en augmentant le montant de leur parrainage pour 30 % des personnes jointes par téléphone. Pour ceux qui le peuvent, ces efforts complémentaires sont inestimables pour le soutien aux enfants, dans une période où la recherche de nouvelles marraines, nouveaux parrains est de plus en plus difficile. Enfin, malgré un contexte fiscal endurci pour le mécénat, nous avons poursuivi et développé nos partenariats auprès des entreprises avec le soutien fidèle du réseau Pare-Brise New Deal, le mécénat en nature de la maison de production Ketchup Mayonnaise, la signature de nouvelles conventions avec le réseau MWR Life (Making Wishes Real) ou la société L'atelier Fab. Plus de 50 partenariats ont été signés dans le cadre de la tournée INEPE.

## LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

2019 a marqué la mise en place de la nouvelle instance représentative du personnel (CSE), mise en place du prélèvement de l'impôt à la source, réalisation d'un diagnostic des Risques Psycho-Sociaux, modernisation de nos outils informatiques et de communications.

### Modernisation des outils informatiques

Initié en 2018, le chantier du remplacement du logiciel métier a fortement mobilisé tous les départements, afin de définir ensemble les fonctionnalités attendues.

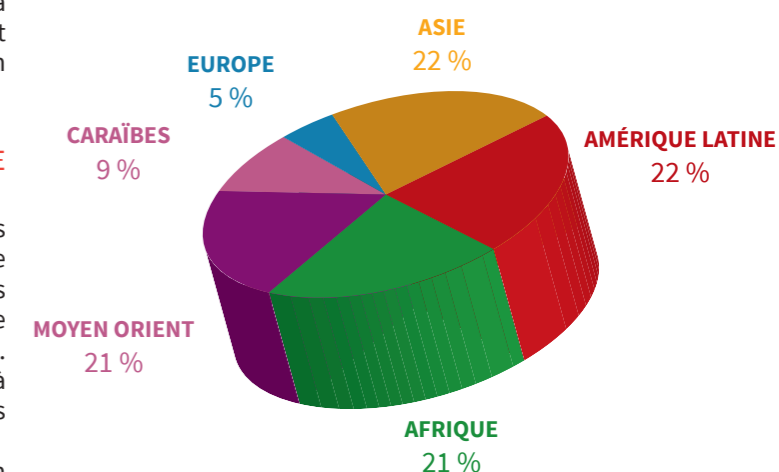
### Contrôle interne et gestion des risques

Dans le souci constant d'améliorer notre organisation et tenant compte des recommandations du Don en Confiance, le CA a mis en place un comité de suivi du contrôle interne, composé d'administrateurs et de salariés. Ces travaux qui s'étaleront sur trois ans permettront de définir et mettre en œuvre des plans d'actions adaptés.

**Yolaine GUÉRIF**  
Directrice générale



## RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR RÉGION DU MONDE



## RESSOURCES ET EMPLOIS

### Le modèle économique : les ressources

Les ressources de PARTAGE proviennent à plus de 98 % de dons privés (particuliers ou entreprises), qui garantissent à l'association une totale indépendance dans le choix de ses actions et de ses partenaires.

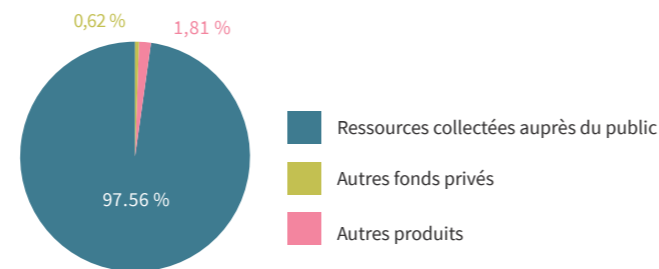
#### Les ressources sont composées :

► De fonds privés (98,19 %) constitués des produits de la générosité du public (parrainages, dons et legs, représentant au total 80,63 %), du report des ressources affectées issues de la générosité et non encore utilisées des exercices antérieurs, et d'autres fonds privés (mécénat) pour 0,62 % ;

► D'autres produits (1,81 %), constitués de ressources diverses affectées au fonctionnement, comme les cotisations, abonnements, ventes diverses, produits financiers et exceptionnels, reprise de provisions sur l'exercice.

Nous avons également bénéficié en 2019, grâce à notre réseau de bénévoles et de partenaires, de contributions volontaires en nature et de prestations en nature, que nous avons valorisées pour un total de 83 378 €.

#### NATURE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE 2019



Source : CER 2019

### Extrait du compte emploi des ressources

#### Emplois et ressources globales

EMPLOIS	Emplois de 2019 = compte de résultat (1)	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2019 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019 (4)
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		-171
1 - Missions sociales	5 743	5 742	1 - Ressources collectées auprès du public	7 688	7 688
2 - Frais de recherche de fonds	938	919	2 - Autres fonds privés	59	
3 - Frais de fonctionnement & autres charges	365	212	3 - Subventions et autres concours publics	0	
			4 - Autres produits	173	
<b>I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat</b>	<b>7 046</b>		<b>I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat</b>	<b>7 920</b>	
II - Dotation aux provisions	178		II - Reprise de provisions	1	
III - Engagement à réaliser sur ressources affectées	2 023		III - Report des ressources affectées non encore utilisées des exercices antérieurs	1 615	
			IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public (cf tableau des fonds dédiés)		-408
IV - Excédent de ressources de l'exercice	289		V - Insuffisance de ressources de l'exercice	0	
<b>V - Total général</b>	<b>9 536</b>		<b>VI - Total général</b>	<b>9 536</b>	<b>7 109</b>
V et VI - Financement d'immobilisations sur l'exercice		-25			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		6 848	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées		6 848
			<b>Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice</b>		<b>261</b>

Les colonnes 1 et 2 du CER constituent un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat. Les colonnes 3 et 4 du CER ont pour objectif d'affecter par type d'emplois les ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice (colonne 3), et de suivre la consommation des seules ressources issues de la générosité du public, y compris celles des exercices antérieurs (colonne 4).

### Affectation par type d'emplois des seules ressources collectées auprès du public, et utilisées sur 2019

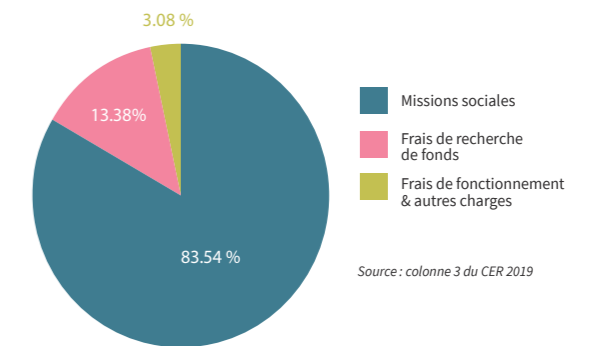
► 5 742 K€ ont été utilisés en missions sociales, soit 83,54 %. La grande majorité des ressources collectées auprès du public est affectée au financement direct (transferts de fonds) de nos partenaires, qui mettent en place les actions au bénéfice des enfants, ainsi qu'au suivi et audit de nos

programmes. Une petite partie (de l'ordre de 1,52 %) est affectée aux actions de sensibilisation ainsi qu'au plaidoyer en France et au développement du réseau international.

• 920 K€, soit 13,38 %, ont été utilisés en frais de recherche de fonds, qui intègrent les frais d'appel à la générosité du public et le traitement des dons.

• 212 K€ ont été affectés en frais de fonctionnement et autres charges (information et communication, charges financières et exceptionnelles), soit 3,08 %.

### AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC UTILISÉES SUR 2019



Source : colonne 3 du CER 2019

## PRINCIPAUX POSTES DU BILAN 2019

### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

ACTIF	MONTANT EN K€	PASSIF	MONTANT EN K€
Actif immobilisé	403	Fonds associatifs	1 434
Actif circulant	3 715	Provisions	215
		Fonds dédiés	2 023
		Dettes	446
<b>Total général</b>	<b>4 118</b>	<b>Total général</b>	<b>4 118</b>

L'actif immobilisé est composé des immobilisations corporelles et incorporelles, pour un total net de 403 K€

L'actif circulant de 3 715 K€ est constitué :

- de créances diverses pour 399 K€
- des disponibilités (trésorerie) de l'association, de 555 K€
- d'un montant total de placements de 2 761 K€, correspondant aux fonds associatifs de PARTAGE ne nécessitant pas un degré immédiat de disponibilité.

## LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE

Les comptes annuels de l'association sont établis avec le maximum de rigueur et de transparence par le département administratif et financier de PARTAGE. Ils sont contrôlés chaque année par un expert-comptable indépendant.

Conformément à nos statuts, un commissaire aux comptes, désigné par l'Assemblée générale des adhérents, procède à un audit des comptes annuels de l'association qui donne lieu à un rapport certifiant la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes de l'exercice.

« Toutes les informations de ce document sont issues du Rapport annuel de l'année 2019, disponible au 1<sup>er</sup> juillet 2020 sur le site Internet de PARTAGE ([www.partage.org](http://www.partage.org)) ou sur simple demande écrite. »

Les fonds associatifs de PARTAGE sont composés :

► des fonds propres de l'association comprenant une réserve statutaire de 2 K€, d'un report à nouveau de -75 K€ et le résultat de l'exercice en instance d'affectation d'un montant de 289 K€

► De la réserve pour projet associatif d'un montant de 1 218 K€

Les provisions pour risques et charges comprennent une provision de 44 K€ constituée pour assurer l'obligation d'engagement de retraite du personnel salarié ainsi que d'une autre provision de 172 K€ afin de couvrir une éventuelle demande de remboursement d'une partie de la subvention AFD qui cofinçait le projet Haïti au cours des exercices 2016 à 2018.

Les fonds dédiés de 2 023 K€ enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers ou à l'initiative de l'organisation, à des projets définis préalablement (programmes) et qui n'a pu être encore utilisée conformément à l'engagement pris par l'association.

Les dettes (fournisseurs, sociales, fiscales, diverses) représentent 446 K€.

PARTAGE est agréée par le Comité de la Charte du Don en Confiance, un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public ([www.comitecharte.org](http://www.comitecharte.org)).



Par ailleurs, la Cour des comptes, dans le cadre des dispositions du code des juridictions financières, peut à tout moment contrôler la gestion de l'association et l'usage fait des fonds collectés auprès du public.

Les sommes collectées bénéficient à votre filleul et à l'ensemble des enfants pris en charge par nos partenaires.



# Agir avec **Partage** pour les enfants du monde



## Parrainer

**Je parraine un enfant.**

À partir de 30 € par mois.

**Je parraine une action.**

À partir de 25 € par mois.

Je joins un chèque correspondant au 1<sup>er</sup> versement et recevrai sous peu mon dossier de parrainage.

## Faire un don

**Je fais un don régulier de .....€ par mois.**

Je joins un premier règlement par chèque (minimum 8€ par mois).

**Je fais un don ponctuel de .....€.**

Je joins un chèque à l'ordre de PARTAGE.

## Adhérer

**Je paie ma cotisation annuelle et deviens adhérent-e de PARTAGE.**

Je joins un chèque de 25 € à l'ordre de PARTAGE ou je mets en place un prélèvement annuel en contactant PARTAGE par téléphone ou mail.

**Je m'abonne au journal de l'association, PARTAGE Témoigne, et participe ainsi à sa diffusion.**

12€ par an. Je joins un chèque à l'ordre de PARTAGE.

## Agir autrement

**J'envisage de faire un legs, une donation ou une assurance-vie au bénéfice de PARTAGE.**

**Je souhaite être informé-e sur le partenariat d'entreprise ou le mécénat.**

**Je veux m'impliquer bénévolement.**

Je désire être contacté-e à ce sujet.

## Merci de votre engagement à nos côtés !

**Vos dons sont déductibles de vos impôts ! Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts de 66 % du montant de vos dons à PARTAGE, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable.**

M.  M<sup>me</sup>

Raison sociale

Nom

Prénom

Adresse complète

Code postal  Ville

Pays

Téléphone

Email

Votre référence PARTAGE, si vous nous soutenez déjà

J'accepte de recevoir des informations de la part de PARTAGE par email.

PARTAGE s'engage à ne pas louer ou échanger vos coordonnées à d'autres organismes.

Merci de remplir ce coupon et de nous le retourner, le cas échéant, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de PARTAGE en fonction de votre choix, à :

PARTAGE,  
40 rue Vivenel, BP 70311  
60203 Compiègne Cedex

